

Convention

La présente convention est établie entre, d'une part :

l'association « chemindeleau.com » représentée par son président, désigné dans la suite sous le terme « l'éditeur »,

et, d'autre part :

la SARL Degoy net Consultants, désigné dans la suite sous le terme « DnC ».

Elle a pour objet les conditions sous lesquelles la réalisation et la mise en ligne du site Internet « Chemin de l'eau » à l'adresse <http://chemindeleau.com> (le « site ») sont effectuées par la société DnC à titre gracieux.

Il n'existe aucune autre disposition ou convention entre les parties autres que de droit.

Article 1. La présente convention n'implique aucun engagement contractuel de la part de DnC. Aucune indemnité ou réparation ne peut être due par DnC à l'éditeur, aux intervenants, aux auteurs ou à des tiers quelle qu'en puisse être la cause. L'éditeur exonère DnC de toute responsabilité et fait son affaire de tout litige ou poursuite.

Article 2. Droits et obligations relatifs au nom de domaine, au contenu du site et à son exploitation par l'éditeur

DnC renonce définitivement à tout droit sur le contenu du site (texte et images) et sur le nom de domaine.

Le nom de domaine <http://chemindeleau.com> appartient à l'éditeur qui en assure la pérennité et en acquitte les frais.

Le contenu du site (textes et images) appartient à l'éditeur. Ceci ne lui autorise pas l'accès physique aux données sur le serveur ni n'implique, pour DnC, l'obligation de transmettre le contenu du site (textes, images et données) autrement que sous leur forme informatique telle qu'elle existe sur le serveur.

L'éditeur dispose d'un accès au système d'édition (CMS) pour créer, modifier ou supprimer le contenu (texte, images et données) du site. Il assume seul la responsabilité de l'observation des lois, en particulier des droits d'auteur et droits à l'image. Etant entendu que DnC n'ajoute pas de contenu de son seul fait, tout ajout par DnC est réputé avoir été effectué sous le contrôle de l'éditeur.

L'éditeur peut déléguer des droits d'accès et de publication dans la limite des fonctionnalités du logiciel prévues à cet effet. Chaque intervenant s'engage à faire son affaire de tout litige qui surviendrait à propos des textes et photos publiés en son nom sur ce site.

La publication sur ce site ou la participation à l'élaboration de son contenu ne confère aux intervenants autres que l'éditeur aucun droit sur quiconque, ni *a fortiori* sur DnC.

L'éditeur et chaque intervenant ayant des droits de publication assurent la modération des forums attachés aux articles et sont responsables de la bonne tenue des propos. Un intervenant qui ne serait pas en mesure de modérer les forums attachés à ses articles doit les fermer. DnC ne saurait être tenu responsable de propos illégaux tenus sur les forums. DnC se réserve le droit de modérer ou de fermer les forums qui

contiendraient des propos illégaux, sans que ce soit une obligation ni ne constitue une garantie de bonne tenue des forums.

De même, DnC se réserve le droit de fermer les articles d'un intervenant qui ne serait pas en accord avec les mentions légales ou pour toute autre raison dont DnC est seul juge (comme par exemple : défaut de qualité technique, fautes d'orthographe ou de syntaxe, contenu trop volumineux, streaming etc.).

Article 3. Tout usage du site à fin commerciale et l'insertion de publicité commerciale sont exclus de la présente convention.

Article 4. La perte du caractère non lucratif de l'association (loi de 1901) entraîne la résiliation de la convention avec effet immédiat.

Article 5. Tout le contenu du site est fourni par les intervenants à titre gracieux. Au cas où une contribution ou un travail au bénéfice de ce site, de valeur significative, serait réalisé par un tiers et payé par l'éditeur ou par quiconque, alors que cette contribution ou ce travail n'aurait pas une destination principalement autre, c'est à dire qu'il serait réalisé principalement pour le site, DnC serait en droit de résilier la convention avec effet immédiat.

Article 6. Droits et obligations relatifs au service informatique

DnC n'a pas obligation de maintenir la publication en toutes circonstances ni de façon indéfinie.

La conception générale du site (design) et les développements spécifiques à l'application Web sont la propriété de DnC et sont mis à la disposition de l'éditeur et des intervenants sans transfert de propriété ni exclusivité.

Les logiciels employés sont protégés par leur licence respective qui reste applicable en toutes circonstances.

DnC se réserve le droit d'apporter ou non des modifications au design ou au fonctionnement technique du site.

L'éditeur ne peut accéder à la gestion du serveur ni accéder au système de fichiers, y compris aux informations ou pages « codées en dur ».

L'éditeur veille à ne pas téléverser des fichiers trop volumineux sur le serveur et s'efforce d'observer les recommandations de DnC en matière de formats et de compression.

Article 7. Les mentions légales portées sur le site ne peuvent être modifiées qu'en application des dispositions légales. La mention « Site développé et hébergé par Degoy net Consultants » apparaît sur le site. DnC peut se faire valoir de la réalisation.

Article 8. Chaque partie s'engage à valoriser cette collaboration au mieux des intérêts de l'autre partie. En particulier, le fait que le service a été fourni par DnC à titre gracieux n'est pas divulgué. En cas de difficulté, chaque partie s'impose une réserve stricte.

Article 9. La présente convention n'est pas transmissible. Elle est établie pour une durée de 3 ans. Elle est reconductible par accord tacite.

Article 10. Les parties peuvent à tout moment modifier cette convention d'un commun accord. La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre partie pour un motif sérieux, en particulier en cas de non observation des clauses qui précèdent. La dénonciation de la présente convention entraîne l'arrêt immédiat de la diffusion du contenu sur Internet à défaut d'une nouvelle base contractuelle ou conventionnelle entre les parties.

Fait en deux exemplaires à Langres le 19 mai 2015

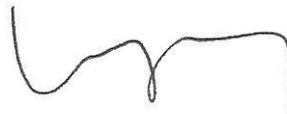
pour valoir ce que de droit.

Le président de l'Association,

Le gérant de DnC SARL,

Jean-Claude Fournier

Bertrand Degoy

Handwritten signature of Jean-Claude Fournier in black ink, featuring a stylized 'J' and 'F'.Handwritten signature of Bertrand Degoy in black ink, consisting of a series of connected loops and a final vertical stroke.